

Lionnel LUCA

Député de la Nation

Vice président du Conseil Général
des Alpes-Maritimes

Nos réf. : D LL/GSA

Question n° 42-00870

M. Lionnel Luca attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les programmes d'enseignement de l'histoire dans les établissements scolaires du second degré et plus particulièrement sur la suppression de l'enseignement des grandes étapes de l'histoire de France. Il semblerait en effet que la volonté d'étudier les civilisations extra-européennes, inscrite dans les nouveaux programmes d'histoire, se fasse au détriment de l'enseignement des phases clés de la construction de notre société, telles que l'enseignement des croisades, de la Renaissance, ainsi que les grands personnages de notre nation tels que Clovis, Jeanne d'Arc, Richelieu, Louis XIV et Napoléon 1er. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer les mesures qui ont été prises afin que l'enseignement de l'histoire de France puisse être maintenue dans le cadre de la réforme des collèges et lycées.